



excès de chaleur dans un EHPAD

Par **prunelle21**, le 19/10/2011 à 15:47

Bonjour,

Infirmière dans un EHPAD , je constate qu'il fait en permanence 27° dans le bureau infirmier , la salle de soins , quelque soit les températures extérieures . Ces 2 pièces étant enclavées à l'intérieur du bâtiment , l'aération par les fenêtres est impossible , et les climatiseurs aussi .

Sur 12h de travail continu, (hormis les pauses écourtées , car trop de travail) , je passe minimum 8 h dans ces lieux , ce qui occasionne une transpiration permanente , des sensations de malaise , des problèmes veineux , et une fatigue beaucoup plus importante en fin de journée . Quand je n'en peux plus , mon médecin m'arrête quelques jours , alors que je n'avais quasiment jamais d'arrêt de travail auparavant . Les possibilités de changement de service ne sont pas évidentes et , de toute façon , ne résoudre pas le problème .

J'ai signalé tout ceci à la médecine du travail qui a interpellé les services techniques . J'ai également écrit à la Direction qui ne m'a pas répondu . Après multiples sollicitations des cadres infirmiers , il apparait qu'il y a eu des malversations dans la construction , et que l'entreprise de maintenance actuelle ne veut pas les prendre à sa charge .

Questions : Y a-t-il des textes au sujet des conditions de travail en milieu hospitalier , notamment sur les températures dans les services et en particulier dans un EHPAD ? Si oui , comment faire pour qu'ils soient appliqués ?

L'hôpital peut-il être poursuivi pour maltraitance du personnel ?

Si je dois me faire opérer de varices , puis-je me retourner contre l'hôpital , et comment ?

Merci pour toutes vos réponses .

Par **P.M.**, le 19/10/2011 à 18:16

Bonjour,

Il faudrait déjà savoir s'il y a un CHSCT dans l'établissement et s'il a été saisi du problème...

Si votre santé est effectivement menacée vous pourriez éventuellement faire usage, avec les précautions et démarches nécessaires, de votre [droit de retrait](#)...